

Compte rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2013

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat s'est réuni en séance publique le lundi 9 décembre 2013, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry, Maire – MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, adjoints – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Martine Donnet, M. Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, conseillers municipaux.

Absents : M. Yves Arnal, Adjoint, M. David Wager, Conseiller Municipal.

Absents excusés : M. Bouhet, Adjoint ; M. Arnol, Conseiller Municipal.

Pouvoirs : M. Bernard Bouhet pour M. Uhry
M. Eric Arnol pour M. Sirand

Secrétaire de séance : Mme Nelly Pugnale.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2013 n'appelle aucune remarque.

Les questions qui suivent sont adoptées à l'unanimité des présents avec deux pouvoirs de M. Bouhet, Adjoint et de M. Arnol, Conseiller Municipal.

FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint

Les tarifs 2014, maintenus au niveau de 2013, à savoir :

- **le droit de place** : 2,20 € par demi-journée et par tranche de 15 m² d'installation et 21 € pour les cirques
 - **le droit de branchement au réseau électrique** : 2,50 € pour 4 heures consécutives d'installation
 - **le droit de place et de branchement au réseau électrique de la place des Platanes** soit respectivement 2,80 € et 3 €
 - **le droit de voirie, de passage et de terrasse** : 13 €
 - **les travaux de photocopie et de reprographie**
 - **les vacations funéraires** : idem 2012, soit 23 €
 - **la participation au ramassage de bois** : 18 €
 - **le forfait journalier pour l'exercice d'une activité ambulante** : 15 € par jour
 - **le tarif du déneigement des copropriétés et voies privées**
 - **le montant des insertions publicitaires dans le Vivre Poisat**
 - **les tarifs d'utilisation des salles publiques communales l'adhésion au Centre des Loisirs** soit 8 € pour les Poisatiers et 12 € pour les extérieurs,
 - **les aides pour les élèves inscrits à l'école de musique d'Eybens** : 37 €
- le mandat au Maire pour payer en 2014, avant le vote du budget, des factures d'investissement,
 - une ouverture de crédits sur le budget communal,
 - une demande de subvention au Conseil Général pour les travaux de remise en état du chemin de Champaney,
 - le versement d'une subvention à l'association Bout'Chou,
 - le montant de la rémunération des agents recenseurs.

PERSONNEL

Présentées par Mme Micheline Burgun, Conseillère Municipale Déléguée,

- la création d'un poste d'Attachée Principale à compter du 22 janvier 2014,
- les nouvelles dispositions applicables au régime indemnitaire à partir du 1^{er} janvier 2014,
- l'annulation d'un poste d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe à temps incomplet (28h), suite à une création au Conseil du 26 août d'un poste à temps incomplet (30h)

VIE COMMUNALE

Présentée par M. le Maire,

- la modification du fonctionnement des activités de La Poste.

INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- **d'actes d'engagement du marché de travaux de l'espace arrière de la mairie avec**
 - ABV constructions pour le lot 1 (démolition, gros œuvre, VRD)
 - GEROC SARL pour le lot 2 (serrurerie, fermetures)
 - EUROLIS SARL pour le lot 3 (électricité, courants faibles)
 - A2CT pour le lot 4 (vidéophone, automatisation)
- de **renoncations à l'exercice du droit de préemption sur les biens situés :**
 - 1, rue Jacques Brel, pour 138 500 €
 - Lieudit Perrière, pour 200 000 €
 - 966, chemin de Champaney, pour 374 000 €
 - 7, rue Jean-Philippe Rameau, pour 211 200 €.

Le Maire,
Jean-Marc UHRY

Ce compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du conseil.